



Le mot de la 2ème Echevine

Enseignement, petite enfance, culture,
tourisme, état-civil, communication.

Depuis le 1^{er} janvier, en collaboration de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne (MCFA), une **coordination culturelle** est mise en place sur les communes de Rendeux, Erezée et Manhay. L'objectif est de mettre en place des activités culturelles avec et pour les citoyens de la commune. Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter Madame Emilie Capelle : emilie.capelle@marche.be – 0495/54.69.52. Son bureau se trouve à l'administration communale où elle est présente pour l'instant un jour par semaine.

*
* *

L'ancien Presbytère de Marcourt est un bâtiment communal disposant de plusieurs salles. Le projet vise à développer un caractère collectif, culturel, social, pédagogique, éducatif ou de santé. Les locaux sont mis à disposition des comités, associations ou particuliers, suivant un planning d'occupation géré par le RSI Marcourt-Beffe et selon certaines modalités.

Le tarif d'occupation est le suivant :

- 2,5 € l'heure ;
- 10 € pour l'occupation d'une soirée ;
- 10 € pour l'occupation d'une demi-journée ;
- 20 € pour l'occupation d'une journée complète.

Pour de plus amples renseignements, contactez le Royal Syndicat d'Initiative de Marcourt-Beffe au 084/47.44.91 – info@marcourt-beffe.be

*
* *

Appel aux photographes !

- Vous êtes photographe nature ou animalier ?
- Vous sillonnez la commune de Rendeux ?
- Vous souhaitez exposer et ainsi montrer vos clichés ?

Alors ceci vous intéresse ! Nous préparons une exposition qui aura lieu la première quinzaine de novembre. Contactez Emilie Capelle (0495/54 69 52)



*
* *

Le projet de l'école fondamentale communale pour cette année scolaire est '**la collation saine**'. Sensibiliser, informer et goûter sont au programme. Le programme 'fruits à l'école' est poursuivi et deux fontaines à eau seront bientôt installées. Ce thème est très bien suivi par l'ensemble des enfants et leurs parents.

*
* *

Pour rappel, tout **hébergement touristique** est tenu depuis le 1^{er} janvier 2017 de faire une déclaration d'exploitation auprès du Commissariat général au Tourisme. Si vous souhaitez introduire un dossier de reconnaissance au CGT, la Maison du Tourisme Cœur de l'Ardenne, au fil de l'Ourthe & de l'Aisne peut vous accompagner. Plus d'infos : info@coeurdelardenne.be – 084/36.77.36

*
* *

Si vous souhaitez suivre l'actualité communale, abonnez-vous à la **newsletter** !
Il suffit de transmettre votre adresse mail à amrapali.lambermont@rendeux.be.

Sur facebook, la page '**Commune de Rendeux Planification d'urgence**' renseigne les informations en cas de situation d'urgence. N'hésitez pas à liker et à partager 🇵🇸

Audrey CARLIER.